



Commune de Rougemont

Remise en état secteur Rodomont



Parcelle n°1000 : Commune de Rougemont

**Remise en état, nivellement et construction
d'un caisson bois**

Demande des subventions AF

Table des matières

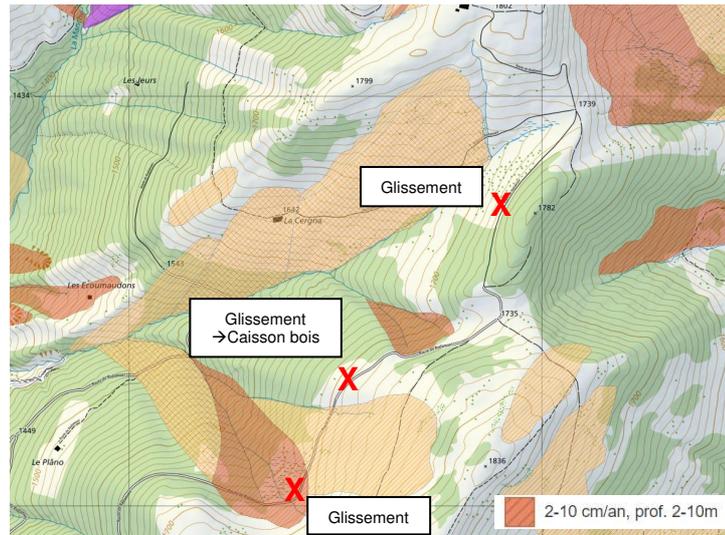
1	PRÉAMBULE	3
2	SITUATION ACTUELLE.....	3
3	TRAVAUX PLANIFIÉS	3
4	BUDGETS ESTIMATIFS	4
5	CONCLUSION	5

1 PRÉAMBULE

En novembre 2023, la région a connu des précipitations très abondantes ce qui a engendré de nombreux glissements de terrain, coulées de boue et inondations.

Dans le secteur de Rodomont, la route d'accès aux chalets de Rodomont Derrière et La Cergna a subi divers dégâts. Des coulées de boue ont terminé leur course sur la route et un glissement s'est produit dans le remblai en aval de la route.

Une partie du secteur est répertorié en zone de glissement permanent.



Sur demande de la Commune de Rougemont, le bureau Sabert a été mandaté pour le projet de remise en état du chemin et pour la stabilisation ponctuelle du remblai en aval de la route.

2 SITUATION ACTUELLE

L'accès n'est actuellement pas entravé hormis les coulées de boue qui devront être évacuées mais, sur la base des photos, il est aisé de constater une instabilité de la bordure avale de la route au droit du glissement. Il est fort probable que l'érosion atteigne la route dans les mois à venir et déstabilise cette dernière.

Dans le cas d'un effondrement plus important de la route, les chalets de Rodomont Derrière et La Cergna ne seraient plus accessibles et la saison d'alpage compromise.

3 TRAVAUX PLANIFIÉS

Pour la remise en état des pâturages, il est prévu d'effectuer de niveler le secteur déstabilisé avec les matériaux en place, de mettre en place une natte de coco et de réaliser un ensemencement du secteur.

Une clôture devra être installée temporairement afin d'éviter que le bétail ne puisse atteindre la zone.

Pour le secteur où le glissement de terrain fragilise la route, la réalisation d'un caisson bois permettra de garantir une stabilité de la pente avale.

Les matériaux provenant du glissement seront, dans la mesure du possible, récupérés. Un système de drainage est prévu à l'arrière du caisson bois afin d'en prévenir toute déstabilisation des « fondations ».

4 BUDGETS ESTIMATIFS

Génie civil

1	Installation de chantier	Fr.	2'500.00
2	Travaux préliminaires	Fr.	3'000.00
3	Excavation	Fr.	2'000.00
4	Caisson bois	Fr.	16'000.00
5	Apport de matériaux	Fr.	2'800.00
6	Nettoyage / nivelage	Fr.	3'150.00
7	Natte coco + ensemencement	Fr.	8'750.00
8	Régie	Fr.	5'000.00
Total		Fr.	43'200.00 HT

Frais administratifs et techniques **Fr. 6'912.00 HT**

Récapitulation

1	Génie civil	Fr.	43'200.00
2	Frais administratifs et techniques	Fr.	6'912.00
3	Divers et imprévus	Fr.	7'516.80
Total		Fr.	57'628.80 HT
TVA	8.1%	Fr.	4'667.95
Total		Fr.	62'296.75 TTC

5 CONCLUSION

La réalisation de ces travaux est impérative afin de pouvoir sécuriser la stabilité de la route, garantir l'accès aux alpages pour permettre l'exploitation de ceux-ci durant la période estivale.

Bureau d'ingénieurs SABERT SA
J. ROUILLER

Annexes :

- Photos situation actuelle
- Plan de situation

Photos de la situation actuelle





COMMUNE DE ROUGEMONT

RODOMONT - ROUTE DE RODOMONT

RODOMONT

Situation

Situation

PROVISOIRE

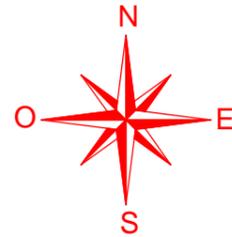
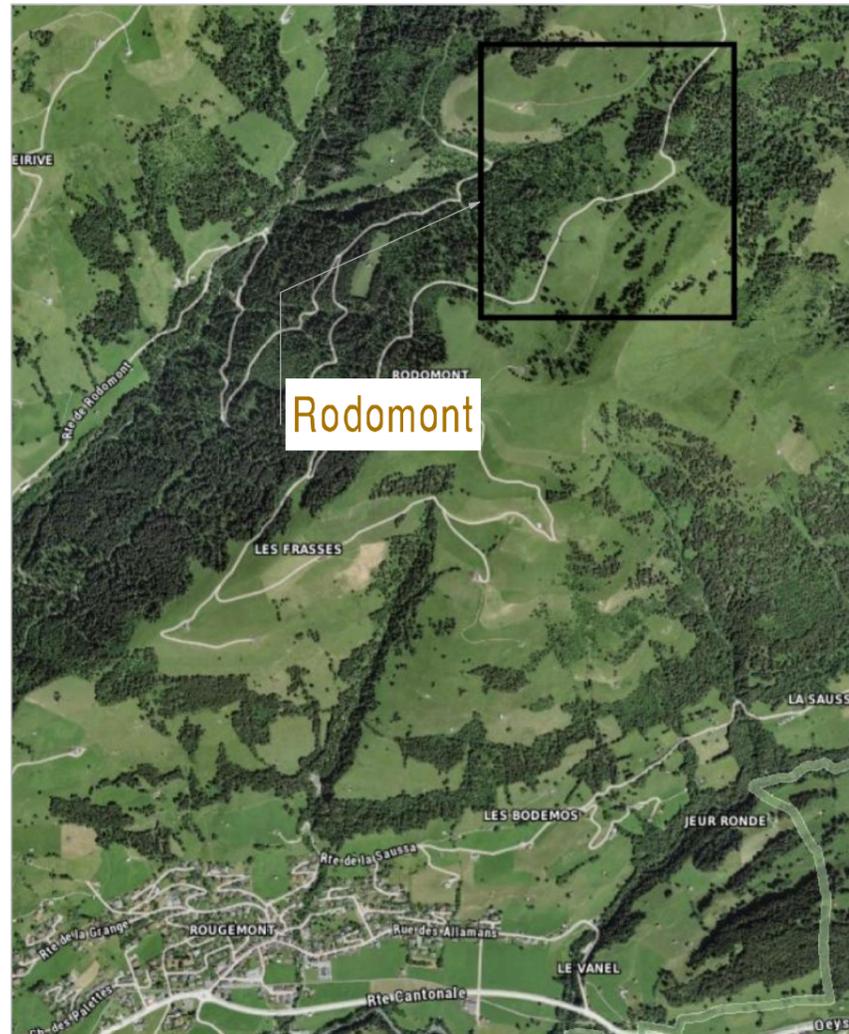
Date de création	Dess.	Contr.	Format	Echelle	N° dossier_N° plan_indice	Liste N°
08.02.2024	LKA	JRO	0.42 x 0.297 (0.12m²)	1:3000		4116-102

BUREAU D'INGÉNIEURS SABERT

www.sabert.ch E-mail : ing@sabert.ch

PROJET

Date	Dess.	Contr.	Modifications	Indice
				A
				B
				C





**Commune de Rougemont
Remise en état secteur
Col de la Forclaz**



Parcelle n°960 : Cottierstift der Landschaft Saanen

Travaux de nettoyage et de remise en état

Demande des subventions AF

Table des matières

1	PRÉAMBULE	3
2	SITUATION ACTUELLE.....	3
3	TRAVAUX PLANIFIÉS	4
4	BUDGETS ESTIMATIFS	4
5	CONCLUSION	5

1 PRÉAMBULE

En novembre 2023, la région a connu des précipitations très abondantes ce qui a engendré de nombreux glissements de terrain, coulées de boue et inondations.

Dans le secteur de la Grosse Combe, environ 500 m avant le Col de la Forclaz, un glissement de terrain s'est produit dans le pâturage en amont de la route. Une coulée de boue, en lien avec les glissements de terrain, a atteint la Route de la Manche.

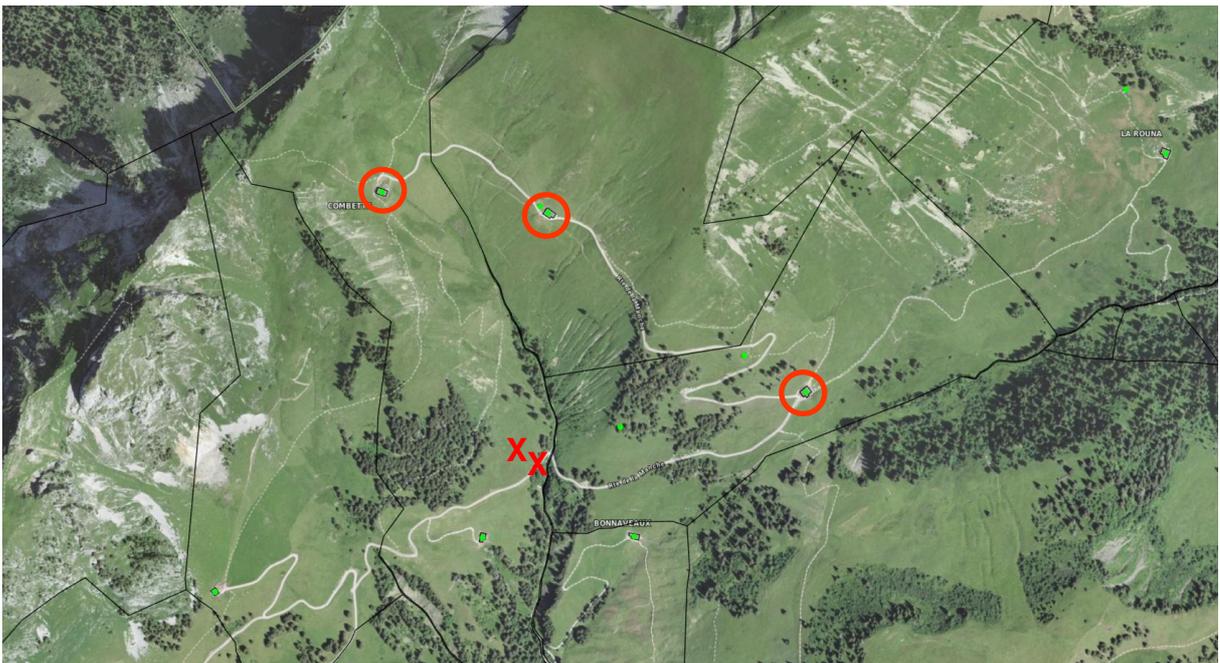
Sur demande de la Commune de Rougemont, le bureau Sabert a été mandaté afin de réaliser un « projet de remise en état ».

2 SITUATION ACTUELLE

Une rupture de terrain d'une longueur d'environ 90 m et d'une hauteur d'environ 0.4 m a eu lieu. La surface du glissement est approximativement de 1'100 m². Cette estimation a été faite sur la base de photos étant donné que les conditions météorologiques ne permettaient pas d'accéder au site en cette période hivernale.

Cela représente environ 440 m³ de terre qui se sont mis en mouvement. Une partie des terres s'est déplacée « uniquement » de quelques mètres. En revanche, l'autre partie de ces terres, sous forme de coulée de boue, est descendu la pente, guidée par une ravine, jusqu'à la route en contre bas, ce qui obstrue le passage.

En l'état, la route n'est actuellement pas carrossable. 3 chalets/alpages sont donc pour l'heure difficilement atteignable.



3 TRAVAUX PLANIFIÉS

Pour la remise en état du pâturage, il est prévu d'effectuer un nivelage du secteur déstabilisé avec les matériaux en place, de mettre en place une natte de coco et de réaliser un ensemencement du secteur. Une clôture devra être installée temporairement afin d'éviter que le bétail ne puisse atteindre la zone.

Les matériaux présents sur la route seront évacués. D'après les informations et les photos à disposition, il est difficile de se prononcer sur l'état de la route. Il ne peut pas être exclu qu'une partie de cette dernière ait été emportée et que des travaux de génie civil plus importants soient nécessaires. Ce point pourra être déterminé par une vision locale dès que les conditions météorologiques le permettront et confirmé lors du déblayement de la route.

Les travaux planifiés et faisant l'objet de la présente demande ont pour but une remise en état du secteur afin de permettre l'exploitation estivale. Une étude plus approfondie devra être menée sur la zone de glissement afin de définir si des mesures plus conséquentes devront être mises en œuvre afin de prévenir des mouvements de terre futurs ainsi que pour la préservation de la route en contre bas.

4 BUDGETS ESTIMATIFS

Génie civil

1	Installation	Fr.	2'500.00
2	Travaux préliminaires	Fr.	3'000.00
3	Nettoyage Ravine	Fr.	4'500.00
4	Nettoyage route	Fr.	5'600.00
5	Nivelage avec matériaux en place	Fr.	37'500.00
6	Natte coco + ensemencement	Fr.	37'500.00
7	Régie	Fr.	5'000.00
Total		Fr.	95'600.00 HT

Frais administratifs et techniques **Fr. 15'296.00 HT**

Récapitulation

1	Génie civil	Fr.	95'600.00
2	Frais administratifs et techniques	Fr.	15'296.00
3	Divers et imprévus	Fr.	16'634.40
Total		Fr.	127'530.40 HT
TVA	8.1%	Fr.	10'329.95
Total		Fr.	137'860.35 TTC

5 CONCLUSION

Dans l'immédiat, le projet a pour but de rendre un accès carrossable aux différents alpages mais aussi de permettre une exploitation estivale du secteur.

En gardant cet objectif en tête, ces travaux doivent être réalisés dès le printemps 2024 afin que les exploitants puissent préparer leur saison d'alpage dans les meilleures conditions possible.

Bureau d'ingénieurs SABERT SA
J. ROUILLER

Annexes :

- Photos situation actuelle
- Plan de situation

Photos de la situation actuelle







COMMUNE DE ROUGEMONT

COL DE LA FORCLA - ROUTE DE LA MANCHE

COL DE LA FORCLA

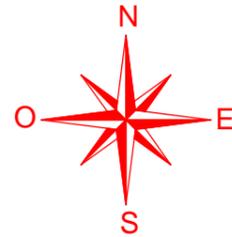
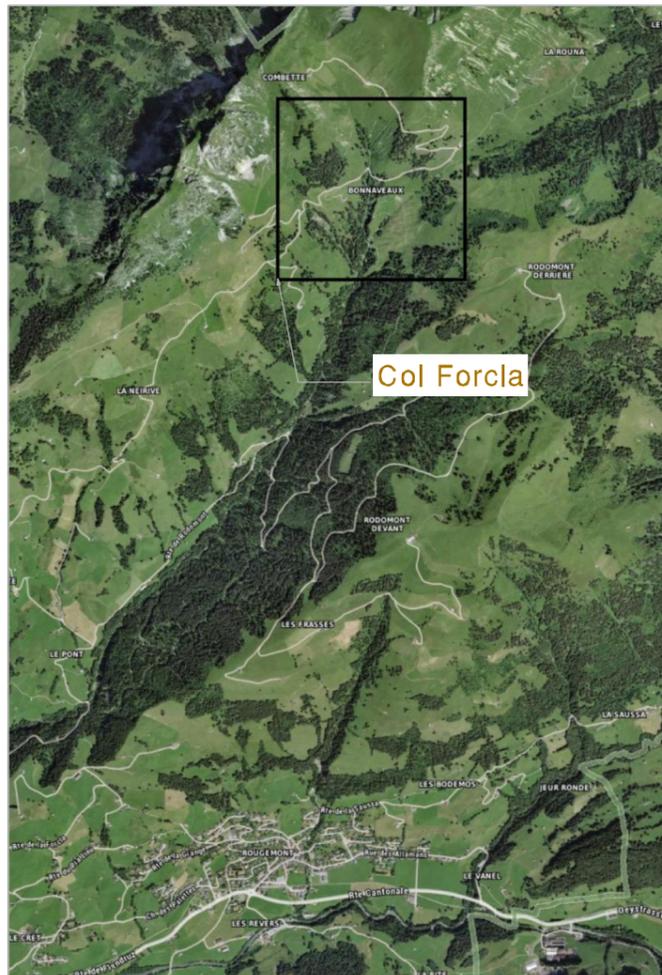
Situation

Situation

PROVISOIRE

Date de création	Dess.	Contr.	Format	Echelle	N° dossier_N° plan_indice	Liste N°
08.02.2024	LKA	JRO	0.42 x 0.297 (0.12m²)	1:2500		4116-101
BUREAU D'INGÉNIEURS SABERT www.sabert.ch E-mail : ing@sabert.ch					PROJET	

Date	Dess.	Contr.	Modifications	Indice
				A
				B
				C





**Commune de Rougemont
Stabilisation avale de la route
La Verra**



Parcelle n°1037 : Commune de Rougemont

**Travaux de génie civil,
création d'un caisson bois**

Demande des subventions AF

Table des matières

1	PRÉAMBULE	3
2	SITUATION ACTUELLE.....	3
3	TRAVAUX PLANIFIÉS	4
4	BUDGETS ESTIMATIFS	4
5	CONCLUSION	5

1 PRÉAMBULE

En novembre 2023, la région a connu des précipitations très abondantes ce qui a engendré de nombreux glissements de terrain, coulées de boue et inondations.

Dans le secteur du Bürgigrabe, environ 400 m avant le chalet de La Verra, le caisson bois stabilisant les terres en aval de la route « Roscheliweg » a été emporté.

Sur demande de la Commune de Rougemont, le bureau Sabert a été mandaté pour le projet de reconstruction du caisson bois.

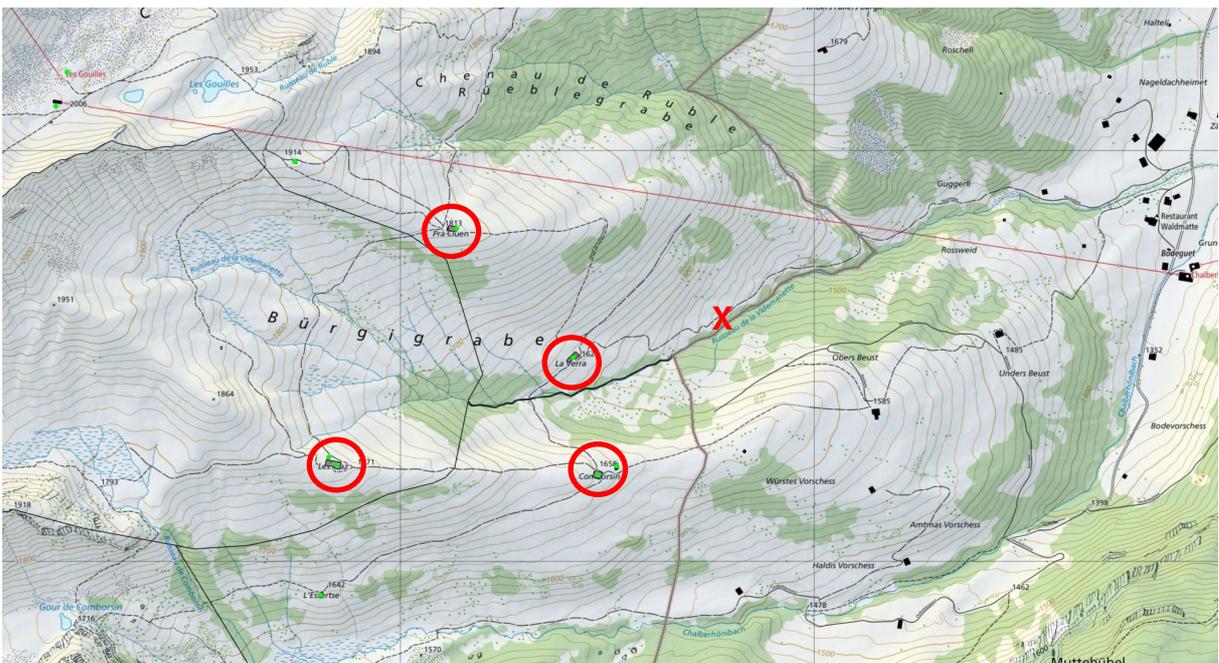
Un projet de réaménagement de la route dans le secteur est en cours d'étude.

2 SITUATION ACTUELLE

L'accès n'est actuellement pas entravé mais, sur la base des photos, il est aisé de constater une instabilité de la bordure aval de la route. Il est fort probable que l'érosion atteigne la route dans les mois à venir.

Dans le cas d'un effondrement plus important de la route, tout le secteur du Bürgigrabe deviendrait difficilement accessible. Les chalets/alpages suivants seraient les principaux concernés :

- La Verra,
- Comborsin
- Les Praz
- Pra Cluen



3 TRAVAUX PLANIFIÉS

Les principaux objectifs des travaux sont :

- la stabilisation de la pente avale de la route
- la gestion des eaux sur ce tronçon de route

La réalisation d'un nouveau caisson bois permettra de garantir une stabilité de la pente avale. La réalisation de ce dernier se fera en lieu et place du précédent. Les matériaux provenant de l'ancien aménagement seront, dans la mesure du possible, récupérés. Un système de drainage est prévu à l'arrière du caisson bois afin de prévenir toute déstabilisation des « fondations » de ce dernier.

Etant la principale cause de l'effondrement de l'ancien caisson, les eaux météoriques doivent être gérées de manière efficace.

Il est prévu de changer le collecteur traversant la route et le caisson (voir photo annexe) et de créer une tête de sortie sur le caisson afin d'éviter l'érosion du pied du caisson.

De plus, la mise en place de traversées alpines est planifiée. La traversée alpine actuellement en place (voir photo annexe) rejette les eaux à l'arrière du caisson. Il est prévu de la replacer plus haut sur la route afin d'évacuer les eaux de ruissellement de la route (débit important au regard de l'érosion de la route) en amont du caisson bois.

Comme mentionné précédemment, un projet de réaménagement de la route est en cours d'étude. Les travaux présentés ci-dessus devront être réalisés en minimisant leur emprise sur la route actuelle afin de réduire les coûts de remise en état « provisoire » de la route.

4 BUDGETS ESTIMATIFS

Génie civil

1	Installation	Fr.	2'500.00
2	Travaux préliminaires	Fr.	3'000.00
3	Excavation	Fr.	4'000.00
4	Caisson bois	Fr.	48'000.00
5	Apport matériaux	Fr.	7'000.00
6	Natte coco + ensemencement	Fr.	15'000.00
7	Régie	Fr.	5'000.00
	Total	Fr.	84'500.00 HT

Canalisations

1	Traversées alpines	Fr.	1'500.00
2	Drainage	Fr.	1'625.00
3	Collecteur à reprendre	Fr.	5'000.00
4	Tête de sortie	Fr.	<u>3'000.00</u>

Total Fr. **11'125.00 HT**

Frais administratifs et techniques Fr. **15'300.00 HT**

Récapitulation

1	Génie civil	Fr.	84'500.00
2	Canalisations	Fr.	11'125.00
2	Frais administratifs et techniques	Fr.	15'300.00
3	Divers et imprévus	Fr.	<u>16'638.75</u>

Total Fr. **127'563.75 HT**

TVA 8.1% Fr. 10'332.65

Total Fr. **137'896.40 TTC**

5 CONCLUSION

La réalisation de ces travaux est impérative afin de pouvoir sécuriser la stabilité de la route, garantir l'accès aux alpages pour permettre l'exploitation de ceux-ci durant la période estivale.

Bureau d'ingénieurs SABERT SA
J. ROUILLER

Annexes :

- Photos situation actuelle
- Plan de situation

Photos de la situation actuelle





COMMUNE DE ROUGEMONT

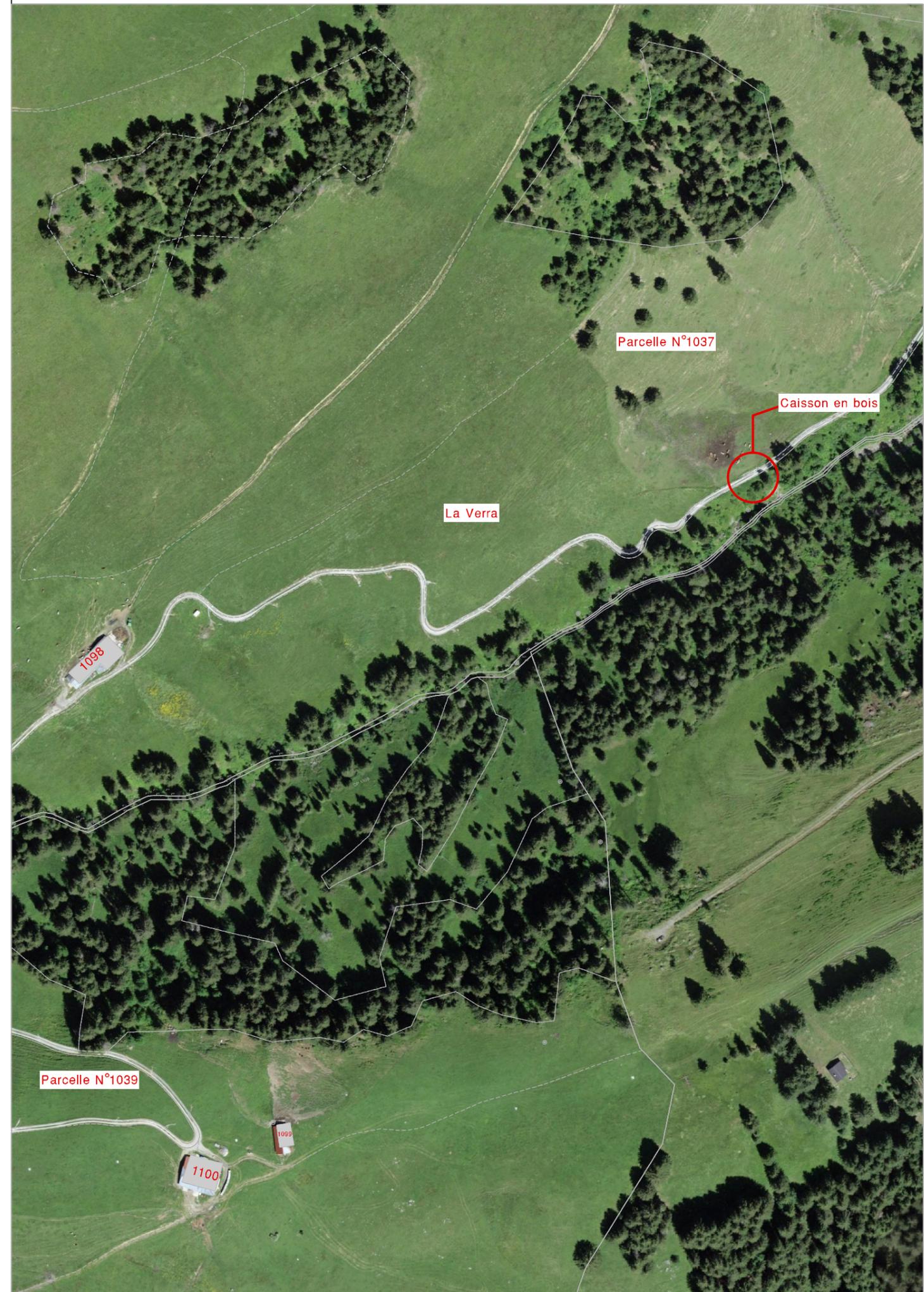
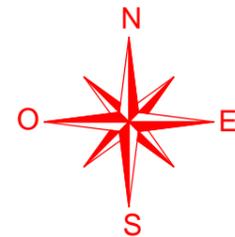
LA VERRA - ROUTE DE VIDEMANETTE

LA VERRA Situation Situation

PROVISOIRE

Date de création	Dess.	Contr.	Format	Echelle	N° dossier_N° plan_indice	Liste N°
08.02.2024	LKA	JRO	0.42 x 0.297 (0.12m²)	1:2500	4116-103	4116-103
BUREAU D'INGÉNIEURS SABERT www.sabert.ch E-mail : ing@sabert.ch					PROJET	

Date	Dess.	Contr.	Modifications	Indice
				A
				B
				C





**Commune de Rougemont
Ch. des Siernes Picats
Les Chapelles La Verda**



Parcelle n°941 : Commune de Rougemont

Parcelle n°940 : ProNatura

**Travaux de remise en état et
de gestion des crues**

Demande des subventions AF

Table des matières

1	PRÉAMBULE	3
2	SITUATION ACTUELLE.....	4
3	TRAVAUX PLANIFIÉS	5
3.1.1	Prolongement du fossé.....	5
3.1.2	Création d'un passage à gué.....	5
3.1.3	Correction de la traversée de la Jaqueraude.....	5
4	BUDGETS ESTIMATIFS	6
5	CONCLUSION	7

1 PRÉAMBULE

Lors de la fonte des neiges ou lors de fortes précipitations, le lieudit de la Verda fait office de bassin de rétention naturel. Un lac naturel se forme permettant ainsi de limiter les crues dans la vallée.

La situation peut être observée chaque année avec une amplitude plus ou moins importante. Lors des grandes crues, le Chalet de la Verda peut se trouver inondé.

L'altitude de l'exutoire principal situé au col proche de l'accès aux Chapelles détermine le niveau des crues. Ce dernier peut exceptionnellement atteindre l'étage du chalet.

Afin de remédier à ce problème d'inondation du Chalet de la Verda, le bureau Sabert avait été mandaté afin d'étudier plusieurs solutions.

Au printemps 2016, le lac a commencé à se former lors d'une période d'intempéries. La météo annonçant de gros orages dans les jours à venir et le niveau du lac étant déjà passablement élevé, la Commune de Rougemont avait décidé d'entreprendre des travaux d'urgence afin d'éviter une nouvelle inondation du chalet de la Verda.

Les travaux consistaient à réaliser un fossé le long de la route au passage du col, ce qui permettait d'abaisser l'altitude de l'exutoire. Le fossé a un fond prévu à une altitude de 1387.90 msm, soit 30 cm en-dessous du niveau de la cave à fromages.

En 2018, une mise à l'enquête est effectuée afin de mettre en conformité les travaux d'urgence réalisés. Le mandat d'étude, octroyé au bureau Sabert, pour solutionner le problème d'inondation a été interrompu jusqu'à nouvel avis.



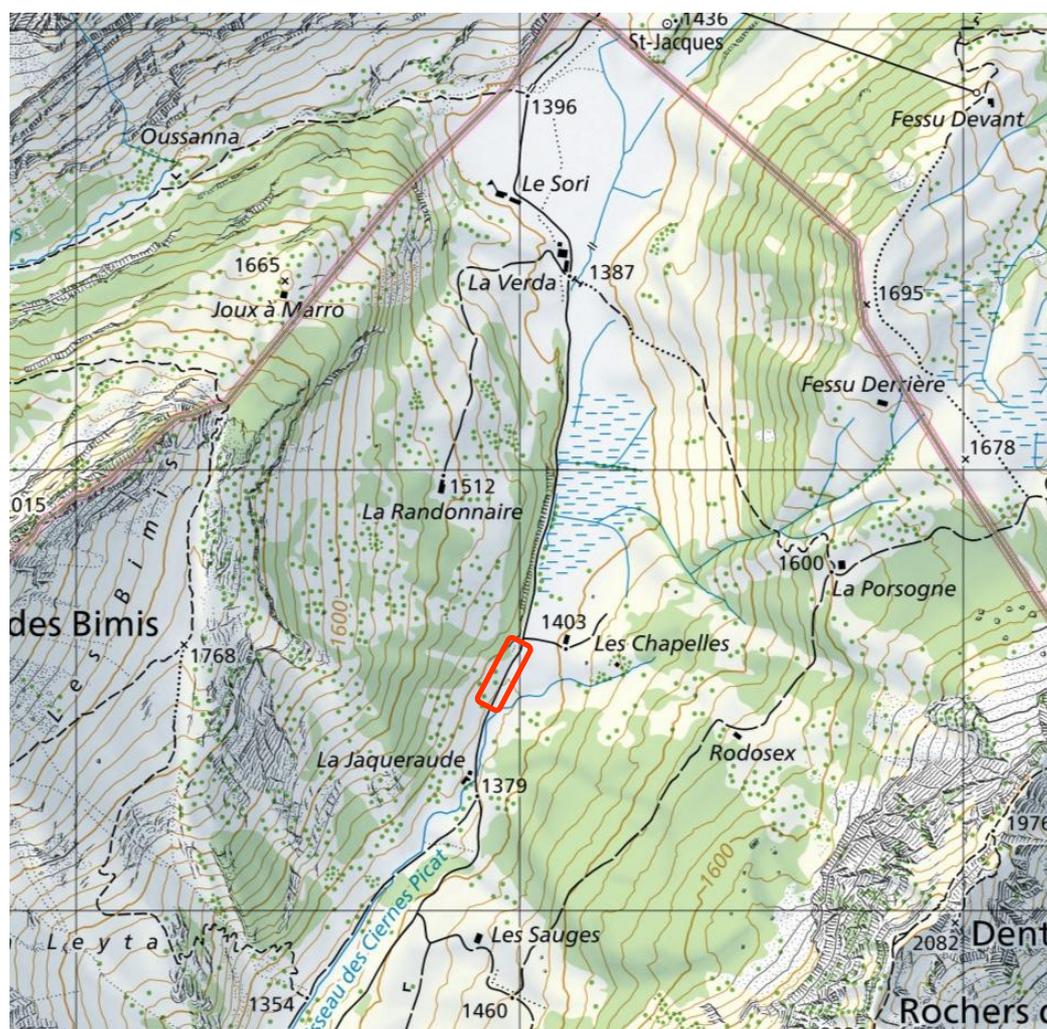
2 SITUATION ACTUELLE

En novembre 2023, la région a connu des précipitations très abondantes ce qui a engendré de nombreux glissements de terrain, coulées de boue et inondations.

Le lac de la Verda s'est formé et le nouvel exutoire, fossé réalisé par la Commune en 2016, a joué son rôle. Les eaux sortant du fossé se sont déversées sur la route mais le volume de la crue était tel que le débit/vitesse de l'eau à la sortie du fossé a érodé la route et en a emporté la majeure partie sur près de 100 m. Les matériaux emportés se sont répandus dans le pâturage en aval (photos en annexe).

En l'état, la route n'est actuellement pas carrossable. Les chalets/alpages suivants sont donc pour leur difficilement atteignables :

1. La Verda
2. La Randonnaire
3. Les Chapelles
4. Le Sori (Buvette d'alpage)



3 TRAVAUX PLANIFIÉS

L'intervention concerne 2 objectifs distincts : une remise en état de la route afin de rendre les accès aux différents alpages et une gestion des crues futures.

Le 1^{er} objectif consiste à un nettoyage des pâturages ainsi qu'à une purge de la route. Les matériaux récupérables pourront être réutilisés pour le fondement de la route et il est prévu de reprendre le coffre sur les zones détruites.

Le 2^{ème} objectif comporte 3 éléments :

- le prolongement du fossé
- la création d'un passage à gué
- la correction de la traversée sous route à la hauteur du chalet de la Jaqueraude

→ *En complément au présent rapport, un plan permet de situer les travaux projetés.*

3.1.1 Prolongement du fossé

Dans la situation actuelle, les eaux provenant du fossé ne sont pas « canalisées » et sont déversées sur la route.

La prolongation du fossé sur une longueur approximative d'environ 100 m, depuis l'exutoire du fossé actuel jusqu'au point bas de la butte en bordure de route, permet de « canaliser » la crue le long de la route.

Il ne peut être exclu, en cas de crue exceptionnelle, qu'une partie des eaux s'écoule sur la route. Exclure un potentiel d'écoulement sur la route nécessiterait la mise en place de mesures excessives.

3.1.2 Création d'un passage à gué

Situé au point bas du talus longeant la route, ce passage permet, d'une part de faire traverser les eaux provenant du fossé depuis le côté amont vers le côté aval de la route puis vers le pâturage mais aussi de collecter les éventuelles eaux de crues exceptionnelles qui proviendraient de la route.

Ce déversement dans le pâturage correspond au cheminement actuel de l'eau lors de crues.

3.1.3 Correction de la traversée de la Jaqueraude

Le tuyau actuellement en place ne permet pas d'absorber les grands débits provenant des crues exceptionnelles.

Afin d'éviter un débordement sur la route et une éventuelle inondation du chalet de la Jaqueraude, il est nécessaire de corriger le diamètre du tuyau.

Il est prévu de remplacer ce dernier par un nouveau passage de type voûte métallique permettant ainsi d'augmenter la largeur du passage et donc de réduire la vitesse d'écoulement au droit du passage.

4 BUDGETS ESTIMATIFS

Génie civil

1	Installation	Fr.	2'500.00
2	Travaux préliminaires	Fr.	3'000.00
3	Purge - réglage	Fr.	3'000.00
4	Chargement + évacuation + taxe	Fr.	11'200.00
5	Nettoyage pré	Fr.	5'000.00
6	Transport, mise en place matériaux récupérable	Fr.	1'400.00
7	Fourniture + pose grave	Fr.	3'400.00
8	Régie	Fr.	5'000.00
Total		Fr.	34'500.00 HT

Gestion des eaux

1	Réalisation d'une cunette	Fr.	50'000.00
2	Réalisation d'un passage à gué	Fr.	35'300.00
3	Correction traversée de route La Jaqueraude	Fr.	70'000.00
Total		Fr.	155'300.00 HT

Frais administratifs et techniques **Fr. 30'368.00 HT**

Récapitulation

1	Génie civil	Fr.	34'500.00
2	Gestion des eaux	Fr.	155'300.00
3	Frais administratifs et techniques	Fr.	30'368.00
4	Divers et imprévus	Fr.	33'025.20
Total		Fr.	253'193.20 HT
TVA	8.1%	Fr.	20'508.65
Total		Fr.	273'701.85 TTC

5 CONCLUSION

Dans l'immédiat, le projet a pour but de rendre un accès carrossable aux différents alpages mais aussi de pérenniser cet accès dans les années à venir.

Sans la réalisation des travaux de gestion des crues, la route serait régulièrement soumise aux forts débits des crues et, à moyen/court terme, cela nécessiterait de nouvelles interventions.

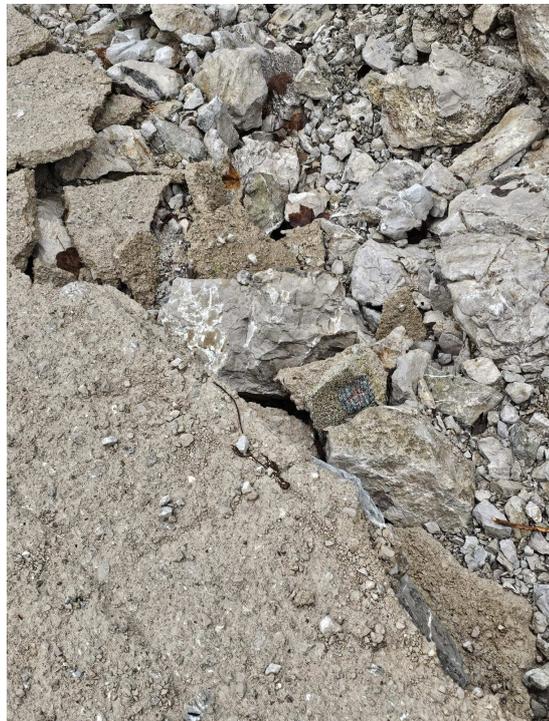
Le but de ces travaux n'est pas d'endiguer les problèmes en lien avec les crues mais de les modérer afin de minimiser leur impact sur la route pour garantir un accès et indirectement diminuer les frais « d'entretien » pour ce secteur.

Bureau d'ingénieurs SABERT SA
J. ROUILLER

Annexes :

- Photos situation actuelle
- Plan de situation

Photos de la situation actuelle









COMMUNE DE ROUGEMONT

LES CHAPELLES - CHEMIN DE LA VERDA

LES CHAPELLES

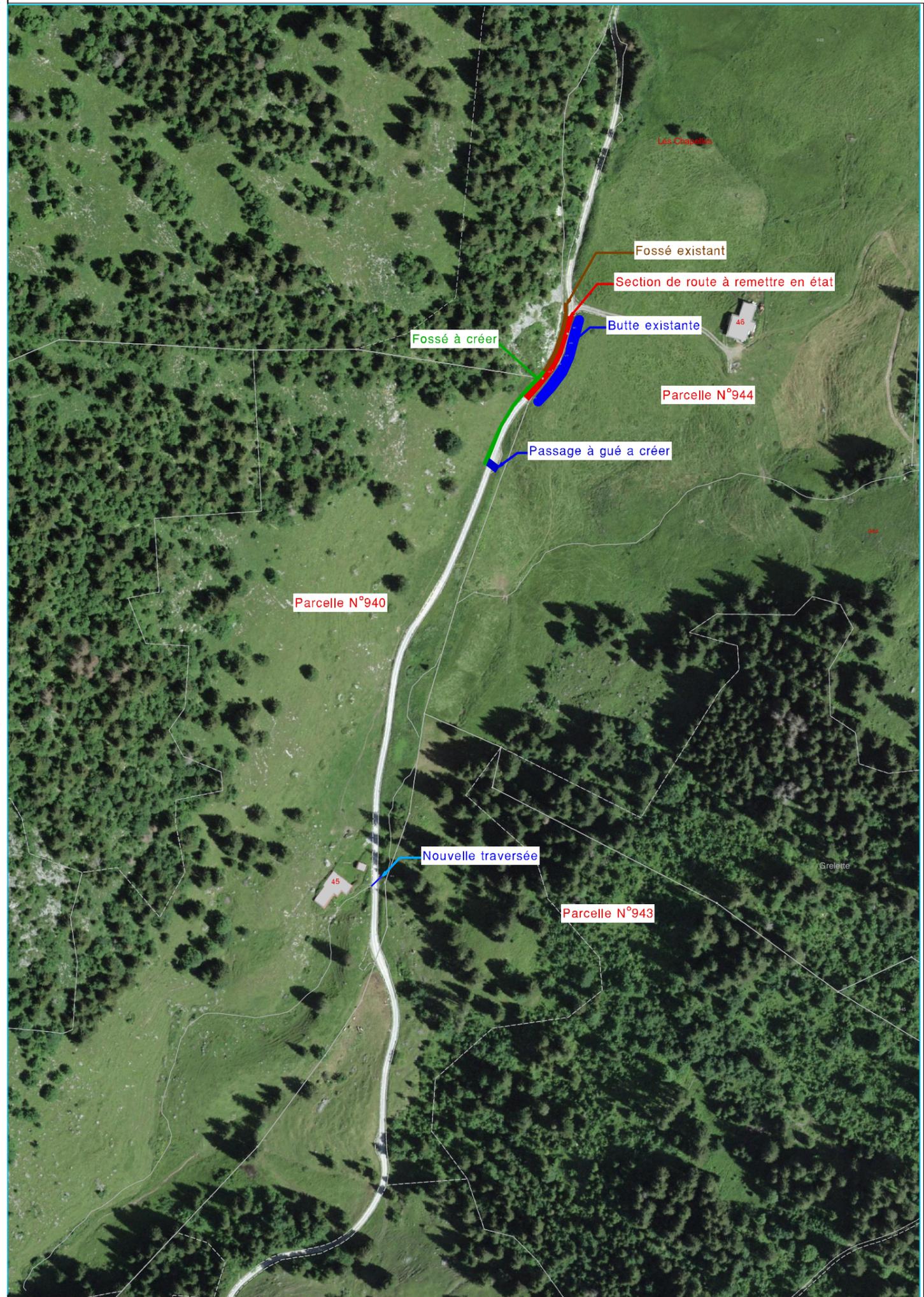
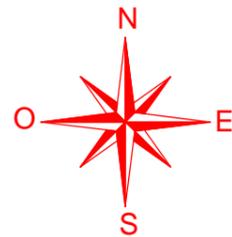
Situation

Situation

PROVISOIRE

Date de création	Dess.	Contr.	Format	Echelle	N° dossier_N° plan_indice	Liste N°
07.02.2024	LKA	JRO	0.42 x 0.297 (0.12m²)	1:2500		4116-100
					PROJET	
www.sabert.ch					E-mail : ing@sabert.ch	

Date	Dess.	Contr.	Modifications	Indice
				A
				B
				C





Commune de Rougemont
Remise en état secteur
Les Praz



Parcelle n°1038 : Commune de Rougemont

Travaux de nivellement et remise à niveau

Demande des subventions AF

Table des matières

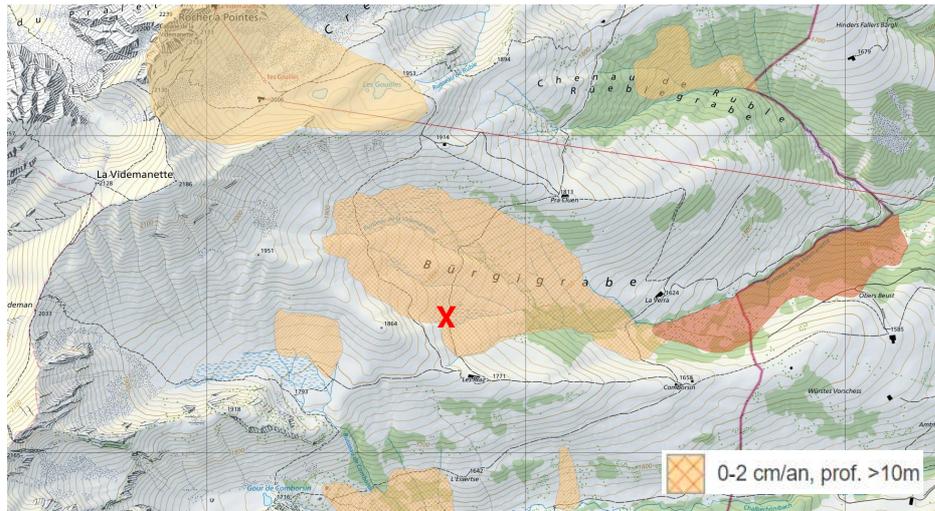
1	PRÉAMBULE	3
2	SITUATION ACTUELLE.....	3
3	TRAVAUX PLANIFIÉS	3
4	BUDGETS ESTIMATIFS	4
5	CONCLUSION	5

1 PRÉAMBULE

En novembre 2023, la région a connu des précipitations très abondantes ce qui a engendré de nombreux glissements de terrain, coulées de boue et inondations.

Dans le secteur du Bürgigrabe, la liaison entre l'alpage des Praz et l'alpage de Pra Cluen a subi un glissement terrain qui a pour conséquence un affaissement d'une partie du chemin.

Le secteur est répertorié en zone de glissement permanent.



Sur demande de la Commune de Rougemont, le bureau Sabert a été mandaté pour le projet de remise en état du chemin.

Un projet de réaménagement du chemin dans le secteur est en cours d'étude.

2 SITUATION ACTUELLE

La circulation étant actuellement limitée, il est nécessaire d'entreprendre des travaux de remise en état afin de permettre l'exploitation de l'alpage durant la prochaine saison estivale.

En cas d'affaissement plus important et/ou sans intervention, l'exploitation de l'alpage de Pra Cluen deviendrait compromise.

3 TRAVAUX PLANIFIÉS

Les travaux consisteraient à un nivellement des matériaux en place puis à un apport de matériaux pour compenser les différences de niveau créés par le glissement et le nivellement.

Comme mentionné précédemment, le chemin fait déjà l'objet d'une étude de réaménagement. Le projet de réaménagement prévoit la mise en place de drainage en amont de la route, c'est pourquoi les travaux présentés dans ce rapport ne comprennent pas de mise en place de drainage.

4 BUDGETS ESTIMATIFS

Génie civil

1	Nivelage	Fr.	1'800.00
2	Fourniture + mise en place de matériaux (grave)	Fr.	8'800.00
3	Fourniture + mise en place de matériaux (gravier gras)	Fr.	3'450.00
7	Régie	Fr.	<u>5'000.00</u>

Total **Fr. 19'050.00 HT**

Frais administratifs et techniques **Fr. 3'048.00 HT**

Récapitulation

1	Génie civil	Fr.	19'050.00
2	Frais administratifs et techniques	Fr.	3'048.00
3	Divers et imprévus	Fr.	<u>3'314.70</u>

Total **Fr. 25'412.70 HT**

TVA 8.1% Fr. 2'058.45

Total **Fr. 27'471.15 TTC**

5 CONCLUSION

Bien qu'il soit projeté de réaménager le chemin, des travaux de remise en état sont impératifs pour garantir l'exploitation du chalet de Pra Cluen à court terme.

Des travaux de génie civil plus importants permettant de stabiliser les terres en aval ne sont pas opportuns dans le cadre de cette remise en état.

Ces travaux devront être étudiés dans le cadre du projet de réaménagement futur.

Bureau d'ingénieurs SABERT SA
J. ROUILLER

Annexes :

- Photos situation actuelle
- Plan de situation

Photos de la situation actuelle







COMMUNE DE ROUGEMONT

LES PRAZ - BÜRIGRABE

LES PRAZ
Situation
Situation

PROVISOIRE

Date de création	Dess.	Contr.	Format	Echelle	N° dossier_N° plan_indice	Liste N°
08.02.2024	LKA	JRO	0.42 x 0.297 (0.12m²)	1:2500		4116-104
BUREAU D'INGÉNIEURS SABERT www.sabert.ch E-mail : ing@sabert.ch					PROJET	

Date	Dess.	Contr.	Modifications	Indice
				A
				B
				C

